



ÉCHOS DU LAC JALLY

Bulletin de l'Association pour la
protection de l'environnement
du lac Jally

Saint-Paul-de-Montminy
No 85, août 2020

Photodrone : Félix Genêt-Laframboise

Une saison estivale 2020 aux températures exceptionnelles !

Alors que le mois d'août est déjà bien amorcé et qu'habituellement on se prépare tranquillement à l'automne qui approche, il fait encore beau et chaud au lac Jally comme partout ailleurs au Québec. Signe des changements climatiques? C'est très possible. Après le confinement de ce printemps, nous avons tous pu profiter de la belle température, du soleil, de l'eau claire et chaude au lac. L'été a été bien rempli : les jardins produisent, la pluie a fini par reprendre le dessus sur le début sec de l'été, et la pêche, je l'espère, a été bonne pour tous les amateurs, petits et grands.

Ce numéro 85 du Bulletin Échos du lac Jally présente une série d'articles sur divers sujets. Mme Maude Garant présente un résumé des principaux points discutés lors de l'assemblée générale annuelle et Mme Véronique Caron présente un article sur le merle d'Amérique. Aussi, M. Pierre Caron propose un résumé des recherches actuelles sur la relation entre les changements climatiques et le réchauffement des lacs. Le résultat est surprenant! M. Gaston Blais a jugé important de rappeler la nécessité de faire attention à la prolifération des plantes aquatiques dont le myriophylle à épis (plante zombie) qu'on ne retrouve pas encore au lac, fort heureusement. Son article présente, à juste titre, des précautions à prendre pour limiter son introduction au lac Jally. Finalement, Mme Gisèle Cloutier présente un bilan des états financiers de l'association.

Les membres du CA de l'APEL Jally se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une très belle fin de saison au lac Jally.

Bonne lecture!

Danielle Cloutier, présidente de l'APELJ et les membres du C.A. : Gisèle Cloutier, Maude Garant, Jean Drolet, Benoît Camirand

www.ape-lacjally.com

Retour sur l'assemblée générale du 18 juillet 2020

Ce sont 16 personnes qui ont participé à l'Assemblée cette année; parmi celles-ci Mme Marie Drolet, M. Maxime Bertrand et M. Renaud Gervais qui participaient à leur première rencontre.

Mme Danielle Cloutier, présidente de l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Jally a présidé l'assemblée. Elle souhaite la bienvenue et remercie toutes les personnes présentes de s'être déplacées, particulièrement dans le contexte particulier de la COVID-19.

Voici les principaux points discutés lors du rapport des administrateurs :

Rapport de la présidente :

- Au cours de la dernière année, le conseil d'administration a tenu une réunion le 17 mai 2020 afin de faire le suivi des activités et planifier l'assemblée générale.



- Ensemencement des truites :
Le 6 juin 2020, 100 truites de 8-10 pouces et près de 160 truites de 9-11 pouces ont été ensemencées dans le lac. Elles proviennent de la Pisciculture des Appalaches de Saint-Paul-de-Montminy.

- Castors : des castors ont été aperçus à 2 reprises aux mois de mai et juin. Tous les riverains sont invités à signaler au CA leur présence.

- Dossier 911 : Jean-René Caron fait un suivi de ce dossier en indiquant que la mise à jour de la carte 911 n'est plus essentielle compte tenu que tous possèdent une ligne

fixe et/ou le cellulaire et qu'il est plus facile de rejoindre les services d'urgence. De plus, la carte de localisation des montées et chalets est toujours accessible sur le site de l'Association.

- Moteurs électriques : Le CA a poursuivi ses démarches afin de limiter la puissance des moteurs électriques sur le lac en raison de l'arrivée sur le marché de moteurs de plus en plus puissants. Un suivi a été fait auprès de la municipalité qui mentionne que cela relève du gouvernement provincial. Un suivi sera fait auprès de la MRC de Montmagny.

- Terrain de la « plage Caron » : le CA a transmis une résolution demandant à la municipalité de revoir le zonage autour du lac afin d'exclure toute activité commerciale. Cette résolution a été déposée au conseil municipal en novembre 2019. Lors du suivi fait en juin 2020, la municipalité ne semblait pas au courant de cette résolution. Le maire de la municipalité, M. Alain Talbot, a fait part récemment du fait que si une demande de camp de jour est faite pour ce terrain, la municipalité ne s'y opposera pas.

Quelques rappels importants de la municipalité :

- Concernant les **feux d'artifice**, la municipalité n'a pas de règlement à part les recommandations faites par la MRC et la SOPFEU;
- Un permis est requis pour **brûler des branches**;
- Si un **camion incendie** est demandé au lac Jally, les intervenants envoyés proviendront de St-Paul et des municipalités avoisinantes. Dans ce cas, le maire de la municipalité, M. Alain Talbot mentionne que la facture sera transmise au responsable de l'incendie : 20 000 \$-25 000 \$.

- Les résultats des analyses d'eau de 2019 sont présentés :

- Les résultats de la concentration moyenne de phosphore indiquent que l'eau est enrichie par cet élément nutritif. On avait observé une baisse constante du phosphore depuis 2008 mais en 2019 cela augmente à nouveau.
- Les résultats de la concentration moyenne de chlorophylle a révèlent un milieu dont la biomasse d'algues microscopiques en suspension est nettement élevée. Les quantités de chlorophylle sont supérieures à celles observées depuis 2008. Il existe un lien entre les apports en phosphore dans le lac et la quantité d'algues microscopiques car elles se nourrissent du phosphore notamment.
- Les résultats de la concentration moyenne de carbone organique dissous indiquent que l'eau est colorée. Ce paramètre est stable depuis 2008.

Rapport de la vice-présidente

- Mme Maude Garant a coordonné la parution de deux bulletins « ÉCHOS DU LAC JALLY », l'un à l'été 2019 et l'autre en décembre. Elle en profite pour souligner la collaboration de M. Jean-René Caron et de son père Victor dans la préparation de chacun des bulletins.

Rapport de la trésorière

- Mme Gisèle Cloutier a ensuite présenté les états financiers en date du 30 avril 2020. Ces informations sont présentées plus en détail dans un article du présent bulletin.

Mot des administrateurs

- Jean Drolet invite tous les pêcheurs à noter leurs prises de la saison 2020 afin de faire un bilan approximatif du nombre de truites pêchées et de la grosseur des prises.

Résultats de la transparence de l'eau de l'été 2019

Les mesures de transparence de l'eau ont été réalisées en 2019 par Mme Julie Drolet et M. Guy Morin qui ont assuré



cette activité, pour une 3^e année; merci de cette contribution. Un total de 8 lectures a été réalisé. Le minimum de transparence a été de 1,9 mètres au début juin et le maximum, 2,8 m en septembre 2019. La moyenne est de 2,4 mètres. Toutes ces mesures sont

inférieures à l'année précédente quoique similaires aux années antérieures à 2019 qui était exceptionnelle. M. Jean Drolet a gracieusement accepté de poursuivre les mesures de transparence de l'eau à l'été 2020.

Détermination de la cotisation annuelle

La proposition de maintenir le montant de cotisation actuelle, soit 30 \$ pour les couples/propriétaires; 15 \$ pour les propriétaires/personnes seules, et 10 \$ pour les enfants qui souhaitent faire partie de l'Association a été adoptée à l'unanimité.

Annnonce des projets pour l'été 2020

- **Bassins de sédimentation** : comme il existe un lien entre les apports en phosphore dans le lac (par l'arrivée de matières en suspension), une visite des bassins de sédimentation existants autour du lac Jally sera effectuée au cours de l'été. Les propriétaires concernés seront avisés au préalable de cette visite cordiale. Il n'est pas prévu d'entretenir le bassin de sédimentation de la recharge du lac Jally cette année (2020). M. Pierre Caron creusera un nouveau bassin de sédimentation à l'entrée du « chemin des travailleurs ». Il en a creusé un à l'automne 2019, dans le fossé de drainage le long du chemin menant au petit pont.

- **Exercice incendie** : Le service incendie de la municipalité a proposé de faire un exercice « incendie » au lac en août. La date précise sera communiquée aux riverains et une invitation à participer sera transmise à tous par courriel; la participation implique d'être présent et vérifier sur le terrain

le passage du camion et le branchement au lac. Une clairance de 15 pieds est requise. À partir de cet exercice des améliorations pourront être suggérées.

- **Bulletin estival Échos** : Encore cette année, Mme Maude Garant coordonnera la publication de deux numéros du bulletin; l'un au cours de l'été et le deuxième durant la période des Fêtes.

- Reprise des **analyses d'eau été 2020** : Suite à une recommandation du Réseau de surveillance volontaire des lacs, le CA a donné suite à cette recommandation et a acquis une trousse d'analyse de l'eau. À trois occasions en juillet, août et septembre, un prélèvement sera réalisé pour analyses au laboratoire du MELCC. Mme Danielle Cloutier prendra en charge cette activité. Les coûts sont de 497 \$ pour analyses.

- **Concours photo** : cette activité sera maintenue cette année encore.

- **Prochaine AGA** : Les membres sont consultés sur leur intérêt éventuel de tenir la prochaine assemblée générale annuelle en ligne sur une plateforme virtuelle, dans l'éventualité où la COVID-19 ne permette pas encore de tenir une assemblée générale annuelle dans la salle du conseil municipal en 2021. Une proposition est faite à l'effet que cette réunion pourrait avoir lieu en hiver, au besoin.

La réunion se termine sur un message de la présidente rappelant l'importance de maintenir le lac en santé et qu'une des raisons pour lesquelles nous réussissons cela est la participation de tous et l'existence de notre Association qui joue un rôle important dans ce maintien.

Maude Garant, vice-présidente de l'APELJ

Situation financière

Bonjour chers riverains,

Voici le bilan financier de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Jally pour l'année 2019.

En date du 30 avril 2020, j'ai reçu la somme de 1,355 \$ en cotisations dont un montant de 635 \$ a été transféré au fonds de truite.

Nous avons eu les dépenses suivantes :

476 \$ analyse de l'eau,

800 \$ ensemencement de truites,

58.43\$ assemblée annuelle,

11.50 \$ impression de chèques,

28.52 \$ frais de courrier

35.00 \$ registre des entreprises,

82.23 \$ 40^e de L'APELJ,

25.90 \$ frais bancaires.

Le solde de notre compte opérations était de 1,693.86 \$ et celui du compte fond de truites était de 1,707.96 \$ à cette même date.

Au nom du comité de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Jally, je vous remercie pour vos contributions qui aident à conserver un environnement sain que bien des visiteurs nous envient.

Continuons collectivement ce travail amorcé depuis plus de 40 ans, nous laisserons un bel héritage aux générations futures.

Bonne fin d'été

Gisèle Cloutier, trésorière



Échos du lac Jally, votre bulletin de nouvelles et informations

Le bulletin Échos du lac Jally fut créé en 1983 par M. Victor Caron; ce bulletin devient alors le véhicule choisi pour informer et sensibiliser les riverains à l'environnement. Mme Véronique Caron a eu la générosité de réaliser un index des articles publiés dans le bulletin Échos du lac Jally. Les bulletins publiés sont disponibles sous la rubrique Échos du lac Jally, sur le site web de l'APELJ. Vous y retrouverez notamment des informations sur l'importance de la bande riveraine, sur les plantes aquatiques, sur la qualité de l'eau, etc.

Vos articles, photos, suggestions, sites Internet intéressants, etc. sont toujours bienvenus. Faites-en part à la responsable, Maude Garant :

Courriel : maudegarant@hotmail.com



Le «back» des couvertures de bulletins depuis 1983



Identification de plantes, champignons et oiseaux

Voici quelques petits trucs pour l'identification de plantes, champignons, oiseaux, etc. Pour les plantes, il y a *INaturalist*. Sinon pour les oiseaux, Merlin (*Merlin Bird ID par Cornell Lab*) est excellent. Deux applications pour téléphone cellulaire, disponibles sur Google Play. Facile : on y téléverse nos photos et on demande une identification. Pour les oiseaux on peut procéder par le chant également. La réponse est très rapide. Il y a beaucoup de découvertes à faire.

Bonnes observations!

Recyclage – Recyclage – Recyclage

Les contenants à ordures situé à l'entrée des montées 886 et 926 ne devraient en aucun cas contenir des matières recyclables. Tous les cartons, verre, bois, métal, plastique, etc. devraient avoir une fin de vie utile et être déposés dans un centre de tri, sinon au garage municipal de Saint-Paul-de-Montminy où des contenants de recyclage sont prévus à cette fin. Le garage municipal est situé au 294 QC-216, à Saint-Paul-de-Montminy.

Il y a aussi des contenants à recyclage au centre du village, près de la Caisse populaire et chez BMR.

Merci de la précieuse collaboration de tous,

Le conseil d'administration APELJ



Changements climatiques et réchauffement des lacs

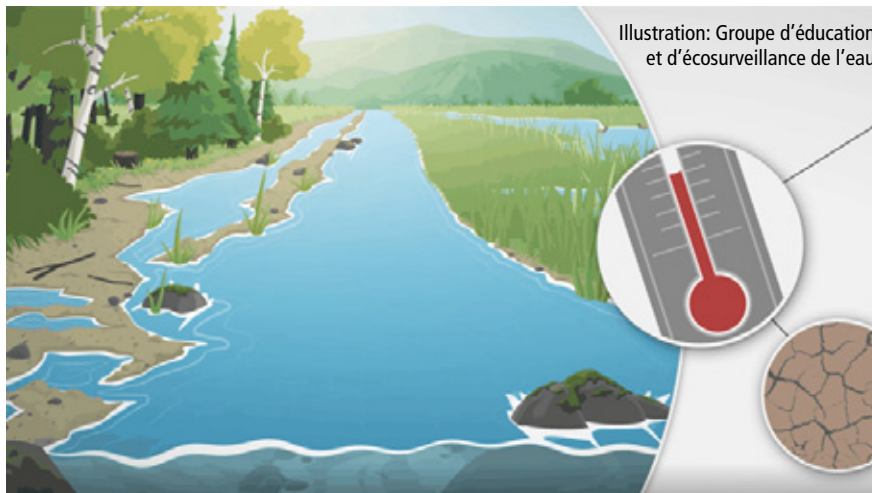
Voici le résumé d'un texte paru dans le Soleil sur une étude à laquelle a participé Mme Isabelle Laurion, biologiste et chercheuse du centre Eau-Terre-Environnement de l'INRS (Institut National de la Recherche Scientifique). L'étude dont il est question dans cet article porte sur la relation entre les changements climatiques et le réchauffement des lacs.

À prime à bord, on serait porté à croire que si le climat se réchauffe, les lacs vont se réchauffer eux aussi, de la surface jusqu'au fond. Mais Mme Laurion avait un pressentiment contraire, ayant étudié le rôle de la transparence de l'eau sur la répartition de la chaleur dans les lacs par le passé. Son équipe et ses collègues ont d'abord cherché dans la littérature scientifique ce qui était observé dans des lacs de différentes tailles, puis ils ont appliqué un modèle décrivant la répartition de la chaleur dans les lacs de différentes tailles en fonction des conditions climatiques futures. Un autre point important à considérer est que le réchauffement planétaire s'accompagne d'une tendance générale au « brunissement » des eaux douces. Dans les plans d'eau où la transparence est faible, la lumière ainsi que la chaleur ont du mal à se propager vers le fond. La chaleur stimule l'activité microbienne des sols, augmentant

ainsi la quantité de matière organique qui est transférée dans les eaux, les rendant plus opaques. Ce phénomène est aussi amplifié par le fait que la saison de croissance des plantes s'allonge. Finalement, les changements climatiques rendent plus fréquents les fortes pluies, qui charrient alors plus de matière organique vers les lacs.

Après avoir analysé avec son équipe environ 13 000 lacs dans le monde, ils ont trouvé que non seulement le fond des lacs ne se réchauffe généralement pas, mais que la tendance générale est plutôt au refroidissement, surtout dans les lacs dont les eaux deviennent de plus en plus opaques.

Ce phénomène est surtout observé dans les lacs de faible profondeur (0 à 20 mètres). Par contre, dans les grands lacs, le fond semblait suivre le chemin inverse, c'est-à-dire une tendance au réchauffement. En effet, pour les lacs plus profonds (plus de 20 m de profond) qui sont généralement plus grands et donc plus exposés aux vents, la turbulence est accrue ce qui favorise le mélange des eaux de différentes profondeurs et la répartition de la chaleur absorbée en surface. Tandis que dans le cas des petits lacs, ils donnent moins de prise au vent et ils ont moins d'échange de chaleur.



La conséquence pour les lacs de faible profondeur est que plus la différence de température entre la surface et le fond est grande, plus ses eaux sont stratifiées et stables, ce qui peut ralentir l'activité microbienne et finalement cela permet aux sédiments de stocker plus de carbone.

Par contre, cela signifie aussi que l'oxygène que les lacs reçoivent par la surface, a plus de mal à se frayer un chemin jusqu'au fond. Les bactéries vivant là peuvent alors consommer plus d'oxygène que la turbulence n'en amène, et ce sont ensuite d'autres micro-organismes qui rejettent du méthane (CH_4) au lieu du CO_2 qui sont avantagées. Si bien qu'une partie du carbone que les petits lacs émettaient autrefois sous forme de CO_2 est maintenant libéré sous forme de CH_4 , dont l'effet de serre est environ 30 fois plus puissant.

On sait depuis quelques décennies que les lacs jouent un rôle important dans le cycle du carbone planétaire et par leurs émissions de gaz à effet de serre. Mais qu'en est-il dans le climat futur ? Cette étude démontre que les changements à venir associés au réchauffement du climat et à une diminution de la transparence de l'eau mènent à des effets complexes dont il faut tenir compte. Elle indique qu'il faut notamment inclure les effets sur la durée de la saison estivale et sur la quantité d'oxygène. En conclusion, comme les lacs peu profonds représentent environ 42 % de toute la superficie des lacs du monde, leur contribution au réchauffement du climat aurait été sous-estimée de 9 %.

Vous pouvez consulter l'article complet de M. Cliche à l'adresse suivante.

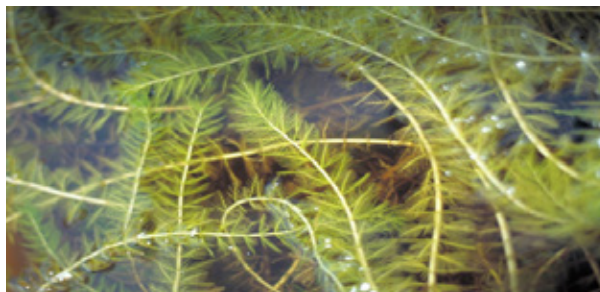
<https://www.lesoleil.com/actualite/science/percees-scientifiques-de-2019-le-refuge-du-froid-3b2ab31dd4b0d23811d353262386201c>

L'article auquel Mme Laurion a participé avec Mme Maranger, professeure à l'U. de Montréal, est disponible à l'adresse suivante :

<https://aslopubs.onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/lol2.10117>

par Pierre Caron, membre de l'APELJ

Plante aquatique envahissante Le myriophylle à épis (plante zombie)



Cette plante est présentement dans plusieurs de lacs du Québec. Introduite en Amérique du Nord il y a quelques années, elle provient de l'Europe et de l'Asie. Elle se reproduit par boutures plutôt que par germination et se répand rapidement et étouffe les autres plantes aquatiques. Venant des rivières, elle est transportée par les chaloupes, pontons, kayaks, canots et pédalos. Il suffit de la briser avec une hélice de bateau, pédalo, pagaie, pour que d'autres plants s'enracinent au fond du lac.

Pensons également aux algues bleu-vert qui contaminent déjà nos lacs ! C'est pourquoi il est très important de laver nos embarcations avec de l'eau savonneuse (savon biodégradable sans phosphates) si lavée près du lac. Ceci lorsqu'on revient de l'extérieur avec nos embarcations, comme d'une rivière, d'un autre lac ou si notre embarcation a été achetée d'un autre propriétaire. Il est très important de le mentionner à tous (visiteurs, pêcheurs de l'extérieur, nouveaux arrivants au lac, etc.) car il est primordial que notre lac ne soit pas sur la liste des plans d'eau touchés, afin que nos activités de baignade et de pêche par exemple, puissent continuer. Sans mentionner que cela peut représenter une perte de 20 % à 30 % de la valeur résidentielle selon les études actuelles.

Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son lac un jour.

Gaston Blais, membre de l'APELJ

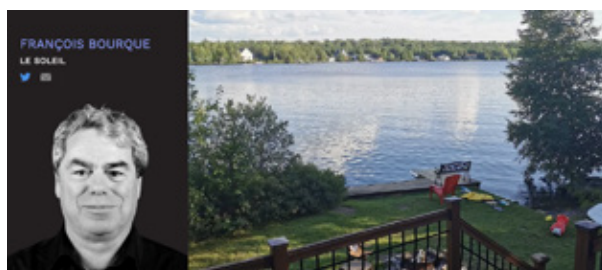
À propos d'un lac pas si loin du nôtre, et pourtant...

En lisant cet article paru dans Le Soleil tout récemment, je ne peux m'empêcher de constater ce que des gens m'ont dit cet été... « C'est bien tranquille votre lac, c'est génial ! Pas de moteurs, pas de musique forte... L'eau est tellement claire en plus. Et la noirceur respectée par les riverains nous permet de voir les étoiles comme nulle part ailleurs... »

Et beau hasard... la caractérisation des bandes riveraines dont il est question dans l'article, faite au lac des Plaines en 2019, a été réalisée par Danielle Cloutier et ses étudiants !

Vous y verrez certainement quelques similitudes avec l'histoire de notre association et quelques accomplissements qui ont été joliment salutaires...

Comme disait un riverain lors de l'assemblée annuelle « on est chanceux de s'avoir » !!!



18 août 2020

Les étoiles filantes

CHRONIQUE / Je rentre du Lac des Plaines, dans l'arrière-pays de St-Cyrille-de-Lessard, en Chaudière-Appalaches. Je ne connaissais pas ce lac moi non plus, jusqu'à ce que je cherche un chalet à louer.

Un tout petit lac. Deux kilomètres de long par un demi km de large. Autour, un chapelet de 115 chalets et résidences

et une chapelle bâtie en 1958 convertie depuis en lieu communautaire.

20 % de berges « naturelles » et 80 % de rives « artificialisées » à des degrés variables, le plus souvent avec de la végétation, mais pas toujours.

Je n'ai rien vu d'ostentatoire comme parfois les terrassements sur des lacs où on aime voir et être vu.

Mais des empièvements, des quais, des pelouses, des remises et chalets dont certains construits plus près de l'eau que le voudraient les règles environnementales d'aujourd'hui.

Un lac comme on en trouve des centaines au Québec avec ses plaisirs, ses odeurs de bois, ses jolis parterres fleuris, ses couchers de soleil irisés, ses araignées d'eau sous les quais, ses nénuphars, ses lumières parfois un peu kitch et le cri de huards dans la nuit.

C'était la semaine des étoiles filantes.

Un temps particulièrement doux pour une mi-août et un ciel presque toujours dégagé.

Calés dans les Adirondak, on s'est mis à les compter.

Le soir dans la noirceur avec un verre de vin autour des feux de bois.

Mais aussi dans la lumière du jour. Surtout le samedi. Des étoiles filantes vertes, jaunes ou rouges hurlant sur l'eau avec puissance et soulevant des vagues jusqu'aux rebords de la galaxie.

En quelques jours, j'ai vu des vagues déchirer le gazon et arracher des particules de terre devant notre chalet, ajoutant chaque fois des nutriments à un lac qui en est déjà chargé. Imaginez tout un été.

Le « code d'éthique » de l'Association des propriétaires du Lac des Plaines invite à limiter la vitesse et bannit les acrobaties et virages serrés qui causent des vagues, particulièrement à proximité des berges.

Mais « il n'y a pas de police du Lac des Plaines », rappelle la présidente de l'Association, Mme Louise Charette, qui fréquente le lac depuis 40 ans. En cas d'abus, la SQ serait le seul recours.

L'Association préfère cependant miser sur la collaboration. « On ne veut pas de coercition », dit-elle. On cherche l'«équilibre entre humain et nature».

Pas toujours facile.

Le résultat pour cet été n'est «pas satisfaisant», estime Mme Charette. Il y «a eu plus de bateaux cette année» et on «a rarement vu autant de personnes», particulièrement pendant les vacances de la construction.

La pandémie et la difficulté de voyager hors Québec a provoqué une ruée vers les chalets. Au Lac des Plaines comme ailleurs.

Ce n'est cependant pas la pandémie qui fixe les règles de voisinage et de circulation sur les plans d'eau. Certains lacs interdisent les moteurs, d'autres pas. C'est un arbitrage politique délicat.

Les propriétaires de chalet n'ont pas tous la même sensibilité au bruit et à la protection de la santé du lac. Au Lac des Plaines, «on ne s'entend pas si mal», observe Mme Charette.

Mais il peut suffire de quelques météorites tapageurs pour changer l'atmosphère d'un petit lac sur leur motomarine ou leur quatre-roues.

Environ 80 % des propriétaires du Lac des Plaines possèdent un bateau à moteur. Une interdiction complète semble impensable et n'est sans doute pas nécessaire.

Mais il est permis de poser la question. Au Lac des Plaines comme pour beaucoup d'autres lacs. Les riverains en font-ils assez pour protéger leur lac? «Pas le pire lac de la terre», mais un lac qui n'est «pas top santé», résume Mme Charette.

On ne peut pas juger de la qualité de l'eau d'un lac seulement par sa couleur et sa transparence, mais c'est un des indicateurs importants. Celle du Lac des Plaines est brunâtre et peu transparente.

L'eau brunâtre du Lac des Plaines est le signe d'un sol riche en oxyde ferreux note Mme Charette. Mais cela témoigne aussi de la présence de matières en suspension (phosphore, algues microscopiques, carbone organique dissous, etc). C'est aussi un indice probant du vieillissement du lac.

L'Association des propriétaires (80 % des riverains en font partie) en est consciente. Depuis plus d'une dizaine d'années, elle fait la promotion des bonnes pratiques d'aménagement. Elle fait aussi les prélèvements recommandés au programme de surveillance volontaire des lacs du ministère de l'Environnement.

Un projet de recherche sur la caractérisation des bandes riveraines a de plus été mené à l'été 2019 avec une équipe d'étudiants de l'Université Laval. Le travail est terminé mais pour ne pas attiser les tensions entre voisins, les résultats ne seront divulgués qu'en privé à chacun des propriétaires.

L'eau est encore brouillée mais tranquillement, les choses s'améliorent au Lac des Plaines. Le lac est en meilleur état aujourd'hui qu'il y a dix ans ou que pendant les années de l'après-guerre, de la Révolution tranquille et au-delà.

Entre les années 1955 et 1980, le lac était vidé à l'automne et on en creusait le fond pour prélever les sédiments. C'était l'époque d'avant les fosses septiques où les puisards des chalets se déversaient directement au lac.

«En août, ça se baignait dans la marde et ça sentait méchant», rapporte Mme Charette. Rien à voir avec aujourd'hui. N'empêche que les riverains ont intérêt à rester vigilants.

Mon heure préférée fut comme souvent, celle de l'apéro. Celle où le vent se calme, les ombres s'étirent et où s'installe à la radio de Radio-Canada le jazz de Stanley Péan.

C'est l'heure où plusieurs fois pendant la semaine, on a regardé passer au large leur ponton de fortune.

Des barils, une planche, des chaises et un parasol. Un sourire sur le visage des croisiéristes et un verre à leur main. Ils se laissaient glisser sur l'eau rendue bleue par le soleil descendant, avançant à la vitesse d'une étoile filante dont on aurait ralenti le moteur.

Il y avait dans cette lenteur discrète de fin de jour tout le plaisir des vacances au chalet.

N.B. : Il me manquait un peu d'espace pour transcrire l'article complet, voici donc la référence : <https://www.lesoleil.com/chroniques/francois-bourque/les-etoiles-filantes-a9813f4d0d0f9fdc4e6850643196df22>

Jean-René, membre de l'APEL

Le merle

J'ai eu le grand plaisir d'accueillir une nichée de merles dans un érable, tout près d'une fenêtre du chalet. M'est alors venue l'idée de faire une recherche sur cet oiseau qui nous est si fidèle et de vous communiquer le fruit de mes lectures.

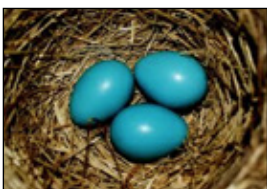
Le dos est brun et la tête noire chez le mâle. Des bandes blanches entourent l'œil noir. Le bec est jaune et assez fort. Le ventre et la poitrine sont orangés, ce qui lui a valu son nom populaire de «rouge-gorge».

Vit dans les forêts, les parcs, les campagnes et les banlieues. Présent sur tout le territoire du Québec, sauf l'Arctique.



La femelle est semblable au mâle mais avec la tête moins foncée.

feuilles et de la mousse. En forme de coupe ouverte, il est placé à l'abri dans des haies, des buissons à une hauteur située entre 1 à 3 mètres. Dans ce nid douillet, la femelle pond 3 à 5 œufs bleu verdâtre tachetés de sombre peu d'orange.



La construction du nid se fait dans la fourche d'un arbre, un recoin de corniche de maison, dans une gouttière, ou même dans l'ancien nid d'un autre oiseau qu'elle aura choisi.

Le nid du merle est uniquement fabriqué par la femelle avec de la boue, des brins d'herbes, des

La femelle va les couvrir pendant 11 à 14 jours. Le mâle la remplace quelquefois.

Les jeunes oisillons prennent leur envol 15 jours après l'éclosion. Il y a 2-3 nichées par année, sauf dans le Nord où il n'y en a qu'une seule.

La vie du merle d'Amérique a une durée d'au moins 14 ans.

C'est un bon chanteur, on l'entend très tôt le matin et assez tard le soir. Le merle d'Amérique a un vaste répertoire de chants et de cris. Il est l'un des premiers oiseaux à chanter le matin et l'un des derniers à se faire entendre le soir. Le mâle chante davantage que la femelle, habituellement le matin.

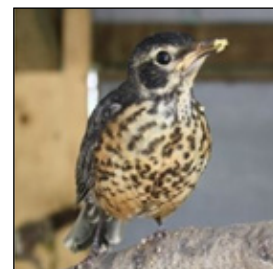
Il continue à chanter jusqu'à l'éclosion des œufs, moment auquel il arrête en général, ne reprenant qu'après l'envol des oisillons.

En hiver, les merles d'Amérique vivent en Alaska et au Canada. Ils migrent en septembre et octobre vers les États Unis, le Mexique et autres pays plus chauds pour nous revenir plus tard en avril.

Il trouve sa nourriture sur le sol et dans les arbres. Il consomme une grande quantité d'insectes, d'invertébrés, de chenilles et vers de terre. En saison il ajoute à son régime, tous les fruits qu'il peut trouver.

Le merle d'Amérique est doté d'un œsophage ou canal extensible entre la bouche et l'estomac. Cela lui est utile en hiver, par exemple, lorsqu'il y emmagasine des réserves de fruits avant de s'installer pour la nuit. Cette caractéristique lui permet probablement de survivre aux basses températures de la nuit.

Les vers de terre ne fournissent qu'une partie de l'alimentation des merles. Le merle d'Amérique est avant tout une espèce frugivore et il se délecte des fruits du cerisier de Virginie, du sorbier. Il est aussi friand des cerises aigres-douces, de



Le juvénile est plus terne avec la poitrine tachetée avec un peu d'orange sur les flancs. Le bec est gris.



raisins de vigne et de tomates. Il peut aussi attraper des insectes au vol. Les oisillons encore au nid se nourrissent le plus souvent de vers de terre et de larves de coléoptères.

Voici quelques renseignements concernant le merle. Nous avons la chance d'avoir plusieurs autres oiseaux près de nos chalets : geai bleu, pic doré, colibris, etc.

Ce serait intéressant si l'un des lecteurs de cet article écrivait la description d'un oiseau que l'on aperçoit pendant notre court été.

Véronique Caron, membre de l'APELJ

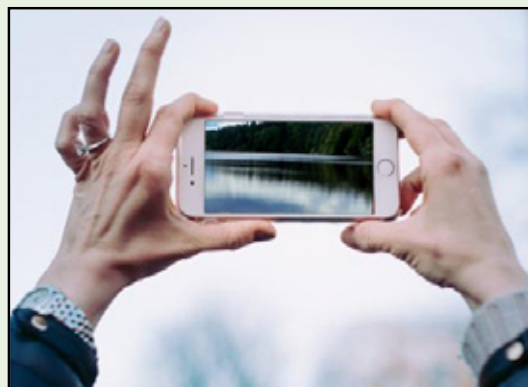
Histoire de merle d'Amérique

Lorsque j'ai lu l'article de Mme Véronique Caron sur le merle d'Amérique je me suis dit que je devais raconter cette histoire. Alors voilà. En juillet dernier, j'ai trouvé un nid de merles qui était tombé du bouleau à côté de chez-moi. Il y avait 3 bébés au sol, apeurés. Ils n'allaient pas passer la nuit c'était évident. Alors je les ai mis rapidement dans une manne de bois avec des serviettes au fond et avec les morceaux du nid qui s'était affaissé au sol à cause de la forte pluie. J'ai attaché la manne de bois en haut d'un escabeau que j'ai placé sous l'arbre. Je pensais que les parents les abandonneraient à cause de ma présence; mais non. Au bout de 15 minutes, les parents sont revenus nourrir leurs petits et ont adopté leur nouveau nid.



J'ai pu observer les vas et viens pendant 4 à 5 jours après quoi les petits sont sortis du nid. Un premier jeune est sorti et est resté sur le bord de la manne quelques heures en observant, chambranlant, son nouveau monde pour la première fois. Ensuite, d'un seul coup il s'est envolé. Les deux autres bébés ont fait la même chose 1 jour plus tard. Ils sont partis en même temps, dans des directions opposées et ne sont pas revenus. Pas même pour dormir une nuit à l'abri des prédateurs. C'est là que j'ai compris que l'expression « quitter le nid », ça veut dire partir pour de bon.

Danielle Cloutier, présidente APELJ



Concours de photographie

Sortez vos appareils-photos et/ou téléphones cellulaires, cette année encore le concours de photographie est relancé et ouvert à tous et à toutes!

Vous avez jusqu'au 31 octobre pour soumettre vos trésors captés au lac et les alentours. Limite de 5 photos par personne et un prix (selon l'âge) sera remis au gagnant ou à la gagnante.

Faites parvenir à Maude à l'adresse suivante :
maudegarant@hotmail.com